

# RÉAU' ACTU



## Le mot du Maire

Suite aux axes votés dans le P.C.A.E.T. (Plan Climat Air Énergie Territorial), le projet de développer les énergies renouvelables s'imposent au territoire. Pour faire les meilleurs choix, pour permettre au territoire de choisir et de profiter des retombées, les élus viennent de créer avec Vendée énergie une société de projet « énergie en Pays de Pouzauges ». Le défi de l'énergie est un vaste sujet, les décisions à prendre impacteront les générations futures, nous ne voulons pas subir mais choisir ce qui sera fait sur le Pays de Pouzauges.

## LES HORAIRES

### LA MAIRIE

Du lundi au jeudi :  
de 9H30 à 12H15  
le vendredi : 14h à 18H

### L'AGENCE POSTALE

du lundi au vendredi :  
• 13h45 - 16h30  
le mercredi :  
• 10h30 - 12h  
• 13h45- 16h30

### LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi et le samedi :  
• 10h30 à 12h

## L'actu du mois

### Élections du C.M.J.

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) permet aux jeunes de participer à la vie de Réaumur. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

A Réaumur, le lundi 12 juin ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Jeunes. Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Sainte-Marie se sont rendus aux urnes, à la salle Ferchault, afin de procéder aux élections.

Céline Reveau, Maire et Karine Turquand, conseillère déléguée auprès du CMJ ont expliqué le déroulement des élections ; le rôle et l'engagement d'un conseiller.

Chaque jeune a préparé sa profession de foi présentant ainsi les valeurs, les engagements et les idées qu'ils souhaitent mener durant leur mandat. Celles-ci ont été relues avant de passer aux urnes, quelques idées émergent déjà : décoration de la commune au fil des saisons, poursuite de l'entretien du bourg, échanges avec les aînés et les bébés lecteurs, création d'espaces de jeux pour les jeunes enfants, des journées sports...

**Iris, Jules, Louison, Mylan, Soline et Rose ont été élus à la majorité des scrutins pour prendre la suite des 6 jeunes sortants.**

# Infos municipales

## PRÉPARATION DES JURÉS D'ASSISES

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés qui figureront sur la liste préparatoire pour 2024. Après un tirage préliminaire entre la commune et la commune du Tallud-ste-Gemme, c'est Réaumur qui a été choisie. Trois personnes, figurant sur la liste électorale, ont été tirées au sort.

## CHEMINS RURAUX - ENQUÊTE PUBLIQUE

Le conseil a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement et à la cession de deux chemins à l'Antézière. Cette enquête sera ouverte pendant 16 jours consécutifs, du mardi 27 juin 2023 à 9h30 au mercredi 12 juillet 2023 à 12h00.

## DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Les élus décident de procéder au déclassement et à la désaffectation d'une partie de la parcelle de la cité du Roc, considérée actuellement comme espace vert. Cette parcelle ne présente plus d'utilité pour le service public.

## VENTE D'UNE PARCELLE

Madame le Maire propose donc de vendre la parcelle cité du Roc et de fixer un prix de vente à 19,90 € TTC le m<sup>2</sup>. Le terrain sera vendu non viabilisé.

## RESTAURANT SCOLAIRE - ATTRIBUTION MARCHÉ

Le marché pour la fourniture de repas livrés en liaison froide pour le restaurant scolaire municipal a été attribué à la société Convivio, pour une durée d'un an avec possibilité de reconductions sur 3 ans à compter du 1er septembre 2023.

## RESTAURANT SCOLAIRE - VOTE DES TARIFS

A compter du 1er septembre 2023, la commune reprend la gestion du restaurant scolaire. Le Conseil décide de fixer les tarifs des repas du restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2023 comme suit :

Régulier : 3 ou 4 repas par semaine	4,50 €
1 ou 2 repas par semaine	5,00 €
Occasionnel :	6,00 €
Absence non-prévenue :	6,00 €

La commune, au même titre que l'association, supportera la différence de prix.

## RESTAURANT SCOLAIRE - RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DOCUMENTS DES RÈGLES DE VIE

Les élus adoptent le règlement intérieur pour les parents et les règles de vie relatifs au restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2023.

## COMMISSION VOIRIE

A partir du **22 juin** et pour 2 jours, l'entreprise Charrier va procéder aux travaux de réfection de la chaussée en grave bitume, rue Ferchault. Pendant cette période, l'accès aux véhicules ne sera pas possible. Le stationnement des véhicules devra se faire de préférence sur le parking du Manoir des Sciences.

**Le service technique procède actuellement au point-à-temps sur les chaussées. La présence de gravillons nécessite une limitation de la vitesse et une grande prudence.**

## COMMISSION BÂTIMENTS

Le permis de construire concernant l'extension et la mise en accessibilité de la mairie a été accordé le 10 mai 2023.

La chape des locatifs du CCAS a été coulée et les peintures sont en cours de réalisation.

## PROCHAINES REUNIONS

### C.C.A.S.,

Lundi 26 juin 2023 à 20h, à la mairie

### Conseil Municipal,

Lundi 10 juillet 2023 à 20h, à la mairie

# Infos plus

## RECRUTEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le cadre de la reprise de la gestion du restaurant scolaire par la commune, nous recrutons 2 agents.

Vous avez jusqu'au **30 juin** pour envoyer votre CV et lettre de motivation à la mairie

- 1 agent responsable du restaurant scolaire
- 1 Agent polyvalent

Postes à pourvoir au 1er septembre 2023.

Le détail des postes est disponible sur [www.emploi-territorial.fr/offre](http://www.emploi-territorial.fr/offre)

## REPÈRES DE CRUES

Le Syndicat Mixte Bassin versant du Lay recense et propose d'installer des repères de crues sur le bassin versant du Lay.

Les repères de crues sont les témoins historiques des grandes inondations passées. Ils matérialisent le souvenir de ces événements importants, que le temps ou le traumatisme peuvent parfois biaiser, en indiquant le niveau maximum atteint par un événement d'inondation en un point donné. Ils rappellent ainsi les conséquences de la survenue d'une crue équivalente et permettent d'imaginer les conséquences au niveau local d'une telle hauteur d'eau.

**Nous lançons donc un appel, pour recueillir toutes les informations susceptibles de localiser un futur repère de crues : témoignage écrit, articles de presse, photographies, traces sur un bâtiment ... Merci de contacter la mairie avant le 17 juillet.**

## BIBLIOTHÈQUE - HORAIRES D'ÉTÉ

A partir du 1er juillet et jusqu'au 31 août la bibliothèque sera ouverte tout l'été les **samedis matins de 10h30 à 12h**.



## ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Cette année, le Département va, dans le cadre de son plan Biodiversité Climat, modifier ses pratiques de fauchage pour favoriser la biodiversité sur les dépendances vertes du réseau routier.

Les principales évolutions :

- limitation de la coupe d'été à 1 passe de fauche (idem coupe de sécurité du printemps)
- report de toutes les autres interventions après l'été pour laisser s'accomplir le cycle de reproduction des espèces
- traitement des délaissés 1 an sur 2
- limitation à 2 passes en pied des grands talus et déblais

Cette évolution aura un impact visuel sur l'aspect de nos abords routiers.

## RANDO BOCAGE : SÉJOURS & ITINÉRANCES AU PAYS DE POUZAUGES

L'Office de Tourisme du Pays de Pouzauges vous propose des séjours itinérants à la carte empruntant le GR de Pays. Choisissez vos options, préparez votre sac à dos, l'Office de Tourisme s'occupe du reste !

2 séjours sont proposés :

### Sur les hauteurs de la Vendée :

3 jours et 2 nuits ( 60 kms),

### Au cœur des collines vendéennes :

4 jours et 3 nuits (68 kms).

Les séjours comprennent l'hébergement, la restauration, les visites et même les portages de bagages.



Renseignements et réservations :  
Office de Tourisme du Pays de Pouzauges,  
06 35 45 18 87

## APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE MAISON FRANCE SERVICES

Vous avez des questions liées à l'emploi, les impôts, une recherche de logement, des aides financières, une démarche administrative... Ou vous avez tout simplement besoin d'un ordinateur pour vos démarches ?

**Venez le vendredi 30 juin de 14h à 17h à la mairie, rencontrer les agents de la Maison France services du Pays de Pouzauges**



## Découverte de la Maison France Services

VENEZ À LA RENCONTRE  
DES AGENTS DE LA MAISON  
FRANCE SERVICES  
DU PAYS DE POUZAUGES

**Vendredi 30 juin 2023**  
De 14h à 17h  
**À la mairie de Réaumur**

Présentation des services  
et accompagnement  
2 ordinateurs à disposition  
pour vous aider dans vos démarches  
administratives

Plus d'information  
au 02.51.57.53.93

Maison France Services du Pays de Pouzauges  
Maison de l'intercommunauté - BP 10267 - Le Fourrière - 85702 Pouzauges Cedex - mfs@paysdepouzauges.fr  
Tél. 02 51 57 53 93

[paysdepouzauges.fr](http://paysdepouzauges.fr)



## Assoc'Info

CARÉA



Après une pause de plusieurs années, la **Fête de la Musique** devrait à nouveau revoir le jour à Réaumur en 2024, dans les jardins du Prieuré. Ce serait un bon prétexte pour se réunir à l'occasion d'une soirée guinguette qui pourrait être portée par les associations, la municipalité et tous ceux qui le souhaitent.

Vous êtes partant pour rejoindre la commission Fête de la Musique ? Nous prévoyons une 1ère réunion d'information le 15 septembre à 18h30 au Prieuré.

Merci de vous inscrire en  
scannant ce QR code  
(ou par mail à :  
[preveau@orange.fr](mailto:preveau@orange.fr))



# Agenda

## SAMEDI 17 JUIN

APEL / OGECE

Kermesse de l'école, défilé à 11h

## MARDI 27 JUIN

Les Galoches Réaumuroises

Sortie à la journée, pique-nique

## JEUDI 29 JUIN

Club de l'amitié Réaumurois

A partir de 15h - Après-midi jeux de société à la MARPA

## JEUDI 6 JUILLET

Club de l'amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - Après-midi jeux de société, salle Ferchault

## VENDREDI 14 JUILLET

Village du Ciel

A partir de 21h - Soirée publique au Manoir des Sciences

## JEUDI 20 JUILLET

Club de l'amitié Réaumurois

A partir de 14h30 - Après-midi jeux de société, salle Ferchault

*Pas de club au mois d'août*

## AGENDA DE L'ÉTÉ MANOIR DES SCIENCES



### Horaires d'ouverture du Manoir :

- du 18 juin au 7 juillet : tous les jours sauf le samedi de 14h - 18h
- du 9 juillet au 27 août : tous les jours (sauf le samedi) 11 h à 19h
- du 28 août au septembre : du dimanche au mercredi de 14h à 18h

### Atelier "Deviens savant" :

Atelier pour les enfants de 6 à 11 ans.  
Mercredis 19 et 26 juillet de 15h à 16h30,  
nombre de places limité à 12 enfants  
Sur réservation - 5 €/ enfant

### Ateliers en famille (à partir de 5 ans) :

Mercredis 2 et 9 août de 15h à 16h30  
Sur réservation - nombre de places limité  
5 € / enfant, 6 € / adulte

### Dimanches animés

Dimanche 23 juillet (dans les jardins \*)

**Concert de jazz avec Sommes swing** - violon, guitare, contrebasse.  
compris dans le tarif d'entrée

Dimanche 30 juillet (en famille, dans les jardins\*)

**Démonstration d'escrime ancienne artistique et de spectacle** avec le CNEA (Conservatoire national d'escrime artistique).  
compris dans le tarif d'entrée

Dimanche 6 août (en famille, dans les jardins\*)

**Spectacle de cirque acrobatique** avec Vent des cirques  
compris dans le tarif d'entrée

\*repli dans la grange -pigeonnier en cas de mauvais temps

## État Civil

### DÉCÈS :

Cécile OUVARD, le 28 mai 2023

## La chronique de juin

### MARPA -

### Inauguration du jardin des senteurs

Le jardin des senteurs est un projet d'un groupe de résidents suite à différents échanges après la crise sanitaire. Il a été créé à l'automne 2022 avec l'aide du CPIE Sèvre Bocage, de bénévoles, de familles de résidents et les jeunes du dispositif « Argent de poche » de la commune.

Ce jardin situé à l'arrière de la Résidence Autonomie permet de préserver la déambulation des résidents et donc de maintenir leur autonomie ; de prendre l'air et de profiter de la lumière naturelle ; de stimuler les sens olfactifs, gustatifs et visuels ; de partager des espaces de convivialité pour favoriser le rapprochement et le maintien du lien social. Les résidents peuvent s'y promener et s'y détendre.

Le jardin est composé de :

- Deux pergolas en bois local qui ont été fabriquées et montées sur place.
- Un bac dédié aux aromates et plantes à tisane est à disposition des résidents.
- Les massifs vivaces et arbres fruitiers apportent couleurs, arômes et parfums éveillant les sens de chacun.
- Les espaces sont agrémentés de bancs permettant le repos et la conversation.

Ce jardin vient compléter la parcelle des moutons et prochainement un poulailler. C'est un projet totalement subventionné par différents partenaires. Les résidents et le personnel remercient la collectivité. Cet espace pourra contribuer au bien-être des résidents. C'est un lieu ouvert à tous, la population y est la bienvenue ; alors n'hésitez pas à venir découvrir le jardin et respirer de nouvelles senteurs.

